

Rapport d'Activité 2025

EMPLOI

FORMATION

ORIENTATION

MOBILITÉ

SANTÉ



Mission Locale
du Sud Manche
NORMANDIE

2025-2030

LABELLISÉE!

ENGAGÉE POUR ET AVEC
LES JEUNES

SOMMAIRE

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Le territoire et la gouvernance.....	3
Vie institutionnelle.....	4
L'équipe.....	5
Les chiffres clés.....	6

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Le PACEA.....	8
Le Contrat d'Engagement Jeune.....	8
Les Publics Spécifiques.....	10

L'EMPLOI & LA FORMATION

La Relation Entreprise.....	12
FSE Prospection Active.....	13
FSE Formation.....	15
Loi Plein Emploi.....	16

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

La mobilité.....	17
La santé.....	18
Le sport.....	20
Les témoignages.....	21
Les aides financières.....	22
Les portes ouvertes.....	22

LA COMMUNICATION / LE RAPPORT FINANCIER

La communication.....	23
La rapport financier 2025.....	24

LES PERSPECTIVES 2026

Réorganisation territoriale 2026.....	26
---------------------------------------	----

La Mission Locale est labellisée !

En 2022, l'Union nationale des Missions Locales et le Ministère du Travail ont décidé d'inscrire le réseau des missions locales dans un processus de labellisation à partir d'un référentiel national commun à nos 450 structures, dans le but de garantir aux jeunes et aux partenaires la cohérence de l'offre de service des missions locales, la conformité des prestations délivrées et l'égalité de traitement des demandes, mais également de prendre en compte et valoriser la diversité des structures (urbaines et rurales).

Notre Mission Locale s'est alors engagée dans un travail important pour se mettre en conformité avec la labellisation autour de 5 grands thèmes :

1

La gouvernance (et la vie statutaire)

Toilettage et rénovation des statuts, modification et renforcement du Conseil d'Administration.

Le positionnement et les valeurs de la Mission Locale

2

Écriture d'un Projet Associatif avec l'équipe, écriture d'un diagnostic territorial à partir des nombreux travaux de nos partenaires (logement, santé, mobilité, emploi, etc...).

3

L'ancrage territorial et partenarial

Inventaire des partenariats (50 partenaires locaux et + de 150 employeurs partenaires !) et rédaction de conventions, renforcement de collaborations, poursuite de la dynamique d'innovation.

L'offre de service

4

Création et actualisation d'outils pédagogiques (flyers thématiques, livret d'accueil, etc...), création de différentes procédures d'accompagnement, développement de questionnaires "satisfaction" réguliers en direction de nos usagers et de nos partenaires.

5

Le management et le pilotage de l'activité

Écriture de nombreuses procédures, développement d'outils RGPD, création d'une démarche d'amélioration continue, mise en place de nouveaux outils de gestion des finances et des ressources humaines.

Ce processus conduit en interne par Florence Rio a mobilisé toute l'équipe. Cette expérience a mis en lumière la diversité et la richesse de l'action de notre association et de l'ensemble de ses salariés. Après 18 mois de travaux, notre Mission Locale a été auditionnée le 30 juin dernier, en présence de l'UNML avant que la commission nationale lui accorde sa labellisation le 7 novembre 2025.

La **Mission Locale** est donc maintenant labellisée pour une période de **5 ans** !



Mikaëlle SEGUIN

Présidente de la Mission Locale du Sud Manche

L'année 2025 s'est ouverte par la mise en œuvre concrète de la loi pour le plein emploi. Celle-ci redéfinit l'organisation des acteurs publics via la création du Réseau pour l'Emploi. Les Missions Locales deviennent membres du Réseau pour l'Emploi, en tant qu'opérateur spécialisé en matière d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Cette réforme engage l'ensemble des acteurs de l'insertion et de l'emploi dans une logique de renforcer la coopération, la coordination et de leurs complémentarités.

La loi prévoit également la généralisation de l'inscription à France Travail pour tous les jeunes engagés dans une démarche d'accès à l'emploi. Cela constitue une évolution majeure. L'inscription en tant que demandeur d'emploi modifie les parcours, les outils de suivi et les pratiques professionnelles. Elle implique également une adaptation importante de notre fonctionnement interne afin de préserver la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes.

Avec ce nouveau cadre, nous avons veillé à préserver ce qui fait notre force, à savoir : un accompagnement global, personnalisé et attentif aux réalités sociales, professionnelles et humaines des jeunes que nous accompagnons.

De plus, l'année 2025 fut marquée par la labellisation de notre Mission Locale. Nous avons présenté les travaux de labellisation de notre association lors de notre audit le 30 juin 2025. La commission nationale de l'UNML a validé notre labellisation le 7 novembre 2025. Je tiens ici à remercier les administrateurs et l'ensemble des salariés pour leur implication dans ce parcours de labellisation.

En lien avec cette démarche qualitative de notre accompagnement, nous avons validé à l'unanimité, lors de la dernière assemblée générale, le projet associatif 2025-2028, qui constitue le projet politique de l'association.

A l'interne, nous avons signé avec le CSE, le 28 avril 2025, le 1^{er} accord d'entreprise de l'association, reprenant certains usages qui n'avaient jamais été ratifiés : organisation du temps de travail, congés payés...

Le rapport d'activité qui suit ce rapport moral vous permettra d'appréhender et de découvrir la palette des actions d'accompagnement individuel et collectif animées, coordonnées et suivies par les collaborateurs de la Mission Locale durant l'année écoulée. Notre équipe de conseillers et nos partenaires œuvrent quotidiennement à la réussite du parcours des jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle. Nous avons toujours une activité soutenue avec 822 jeunes accompagnés dont 379 jeunes accueils pour la 1^{ère} fois. Le profil de nos bénéficiaires change. Nous avons davantage de mineurs en accompagnement et des jeunes qui ont de multiples freins à leur insertion : mobilité, difficulté d'accès à un logement autonome, santé précaire...

La moitié des jeunes suivis n'a aucun diplôme. Cela rend l'employabilité plus difficile, et un allongement de la durée d'accompagnement.

Grâce à des projets sur mesure, comme « *Bien dans sa tête* » autour de la santé mentale soutenu par l'ARS ou l'action « *Anim'sport dans ton quartier* » réalisée via les crédits de la politique de la ville, permettent à des jeunes de se sentir écoutés et d'exprimer leurs attentes.

Je me permets de faire une alerte sur les baisses des financements de l'Etat et de la Région sur l'année 2025. Pour maintenir une organisation optimale et un travail de qualité auprès de nos jeunes, nous avons besoin de ressources stables surtout dans un contexte économique où le taux de chômage des jeunes reste élevé. Sans rester inactif, nous avons cherché d'autres sources de financement. Nous avons déposé des demandes de subvention via le Fonds Social Européen (FSE) autour de deux projets « emploi » et « formation ». De même, nous avons collecté pour la 1^{ère} année la taxe d'apprentissage en tant que structure habilitée. Nous voyons bien toute l'agilité que nous avons dû mettre en œuvre pour passer la Mission Locale en mode projet et rechercher d'autres sources de financement.

A l'occasion de cette assemblée, je tiens à renouveler mes remerciements à l'ensemble du personnel de la Mission Locale, pour tout le travail réalisé quotidiennement tout au long de l'année dans nos locaux à Avranches et sur l'ensemble des permanences exercées dans les maisons France services ou les mairies.

Je remercie également les membres du bureau et du conseil d'administration. J'ai eu l'opportunité de présider cette belle Mission Locale pendant 4 ans. C'est pour moi, le dernier rapport moral en tant que présidente de la Mission Locale du Sud Manche car une nouvelle gouvernance se mettra en place après notre assemblée générale. Notre Mission Locale doit être soutenue et nul doute que le nouveau bureau continuera à pérenniser et développer nos actions afin de permettre à chaque jeune de trouver sa place dans notre société.

LE TERRITOIRE ET LA GOUVERNANCE

La Mission Locale du Sud Manche intervient sur 2 intercommunalités (Communauté d'Agglomération du Mont-Saint-Michel-Normandie et Villedieu Intercom), soit 93 communes.

L'accueil de proximité est primordial pour notre Mission Locale qui propose au total 11 points d'accueil. Les jeunes se rendent à la Mission Locale de manière volontaire et sont accueillis physiquement pour une première réponse à leur demande ou un entretien avec un conseiller.



LE SIÈGE & LES 10 PERMANENCES

	AVRANCHES (SIÈGE) Mission Locale du Sud Manche 2 Bis, Rue Saint-Martin 50300 AVRANCHES	PONTORSON France-service Place de l'hôtel de ville 50170 PONTORSON	SAINT-JAMES Maison des citoyens 7, Rue Foch 50240 SAINT-JAMES
BRÉCEY France-service 7 Rue Louis René Le Berrayais 50370 BRÉCEY	SAINT-POIS Mairie 15 Grande Rue 50670 SAINT-POIS	SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT France-service 65 Place Delaporte 50600 SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT	ISIGNY-LE-BUAT France-service 26 Rue du Pain d'Avaine 50540 ISIGNY-LE-BUAT
SOURDEVAL France-service 13 Rue de Tinchebray 50150 SOURDEVAL	MORTAIN Forum du Mortainais 24 Rue du Rocher 50140 MORTAIN	BARENTON France-service Rue Pierre Crestey 50720 BARENTON	LE TEILLEUL France-service 32 Rue Beauregard 50640 LE TEILLEUL

LE BUREAU

Mikaëlle SEGUIN
Présidente
Vice-présidente
CA MSMN

Angélique FERREIRA
1^{re} Vice-Présidente
Vice-présidente
CA MSMN

Benoît RABEL
2^{ème} Vice-Président
Conseiller
Communautaire

Christian COSSEC
Trésorier
CIO

Chantal PIGEON
Secrétaire
Conseillère
Communautaire

Paulette MATEO
Trésorière adjointe
Conseillère
Communautaire

Sébastien LEVALLOIS
Secrétaire adjoint
Fim Granville

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 Le collège des élus:

Nadine CALVEZ
CA MSMN

Olivier DEVILLE
CA MSMN

Hervé DESSEROUER
Département de la Manche

Angélique FERREIRA
CA MSMN

Adrien JEHENNE
CA MSMN

Gaétan LAMBERT
PETR Baie du Mont Saint Michel

Denis LAPORTE
CA MSMN

Paulette MATEO
CA MSMN

Marina MULLER
Villedieu Intercom

Michel PERROUAULT
CA MSMN

Chantal PIGEON
CA MSMN

Claire ROUSSEAU
Région de Normandie

Benoît RABEL
CA MSMN

Mikaëlle SEGUIN
CA MSMN

2 Le collège des administrations et organismes publics:

Pierre CHAULEUR
Sous-Préfet

Christian COSSEC
CIO Avranches

Christophe LECOMTE
DDETS de la Manche
Représenté par Véronique LABICHE

Nombre de réunion

Assemblée Générale	1
Conseils d'Administration	3
Bureaux	9

Nombre de membres de l'association

Membres de l'Assemblée Générale	42
Membres du Conseil d'Administration	19
Membres du Bureau	7

Participation

Taux de présence au Bureau	76%
Taux de présence au C.A.	58%
Taux de présence à l'A.G.	47%

3 Le collège des partenaires et associations:

Sébastien LEVALLOIS
FIM Granville

Pascal GOIN
Novea

VIE INSTITUTIONNELLE



PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif 2024-2028 de la Mission Locale du Sud Manche marque une étape importante dans la structuration et l'affirmation de notre engagement auprès des jeunes du territoire.

Fruit d'un travail collaboratif associant salariés, administrateurs, partenaires et jeunes accompagnés, il définit une vision commune : « Construire ensemble une place avec et pour tous les jeunes ».

Face à l'évolution des besoins de la jeunesse, la Mission Locale réaffirme son rôle de service public de proximité, en proposant un accompagnement global, individualisé et humain.

Ce projet met en avant des valeurs fortes de bienveillance, d'adaptabilité, de professionnalisme et d'engagement.

Il traduit également notre volonté de renforcer les coopérations locales, de développer le « aller vers », d'innover dans nos pratiques et de favoriser l'insertion durable des jeunes dans tous les domaines de leur vie. Véritable feuille de route pour les années à venir, ce projet associatif témoigne de la mobilisation constante des équipes et des partenaires au service de la jeunesse du Sud Manche.

Notre projet associatif a été piloté par Florence RIO. Il a été validé le 19 juin 2025 lors de la dernière assemblée générale.



SIGNATURE D'UN ACCORD D'ENTREPRISE

Le 28 avril 2025 marque une étape importante dans l'histoire sociale de la Mission Locale du Sud Manche avec la signature du tout premier accord d'entreprise de la structure entre Mme Mikaëlle SEGUIN, Présidente, et M. Allan GOURDEN, délégué du CSE.

Fruit d'un dialogue social constructif et d'une volonté commune d'adapter l'organisation du travail aux réalités de terrain, cet accord traduit l'engagement de la Mission Locale en faveur de la qualité de vie au travail, de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle et de la reconnaissance des besoins des salariés.

Ce texte prévoit notamment une organisation du temps de travail modernisée, le maintien d'avantages sociaux significatifs, l'attribution de jours de RTT, ainsi qu'une meilleure prise en compte des temps de repos et des aspirations des équipes.

Au-delà de ces dispositions techniques, cet accord symbolise une avancée majeure dans la structuration du dialogue social au sein de l'association.

Il témoigne de la capacité de la Mission Locale du Sud Manche à construire collectivement des solutions au service du bien-être des salariés et de la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes du territoire.



L'ÉQUIPE



NOS RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2025

AU 31/12/2025

Nombre de salariés: 19

12 femmes 7 hommes

15 CDI 4 CDD

Ancienneté moyenne: 9 ans

ETP: 16

1 Service
Civique

Âge moyen 48
Formations 14
Jours de formations 110
Heures de formations 770
Salariés formés 19

ACCUEIL ADMINISTRATIF



Nathalie CHAMBAULT

Chargée d'accueil



Stéphanie HILPRON

Chargée d'accueil & administrative CEJ

SERVICE CIVIQUE



Elliott MERIENNE

Service Civique

AGENT D'HYGIENE



Viviane HERPIN

Agent d'hygiène

COACH SPORTIF



Mathias RESTOUT

Educateur sportif

DIRECTION



Gwenaél RACINE

Directeur



Lydie JOUENNE

Assistante de direction



Rachel HARLAIS

Assistante de direction
(en arrêt de travail)

CEJ



Sandra LAGOUTTE

Coordinatrice CEJ



Patrick GALLON

CISP CEJ



Tiphaine LETOUZÉ

CISP CEJ



Carole CHAPON

CISP CEJ



Allan GOURDEN

CISP



Nathalie MARTEAU

CISP



Nastasia TERREROS

CISP



Fernando SERRANO

CISP

CISP GENERALISTE

ENTREPRISE & FORMATION



**Anne-Sophie
DANIEL LEMONNIER**

CISP / Relation entreprise



Camille GOURDEL

Chargée de projet



Nicolas LEROY

CISP / Relation entreprise



Laurent DADALA

CISP / Formation & Orientation



SALARIÉS PRÉSENTS SUR L'ANNÉE 2025



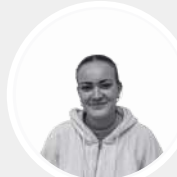
Florence RIO

Chargée de projet pédagogie
& labellisation / Relations entreprises



Marilou LEROY

Chargée de communication
(en alternance)



Lindsay MORICE

Service Civique
(Arrivée le 06 janvier 2025)

6 Stagiaires

(4 en projet professionnel, 2 en parcours formation)

79 jours / 553 heures

Secteurs d'activité :

- 1 administratif
- 3 CISP

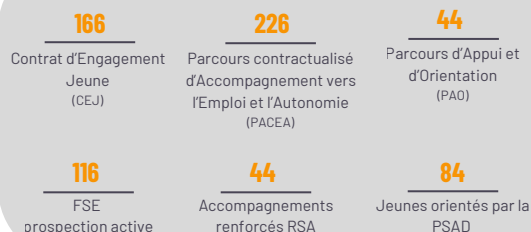
- 1 personnel de direction
- 1 chargé de projet

LES CHIFFRES CLÉS



L'OBSERVATOIRE

ENTRÉES EN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



379
Jeunes en 1er accueil



1 069
Jeunes en contact



4 642
Entretiens individuels

+1.9%
par rapport à 2024

822
Jeunes accompagnés



LE PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNÉS



822

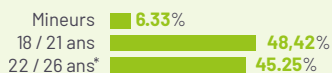
Jeunes accompagnés
(+ 1.9 % par rapport à 2024)

Dont **7,1%** sont BOETH *

*Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

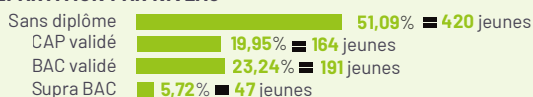
DONT

RÉPARTITION PAR ÂGE



*Dont ROTH
Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (ROTH)

RÉPARTITION PAR NIVEAU



MOBILITÉ



46%
Jeunes titulaires du permis B ou AM

52%
Jeunes ayant aucun moyen de locomotion



49,08%

409
Hommes

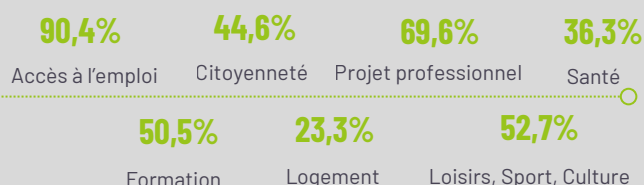


50,02%

413
Femmes

4 642 ENTRETIENS INDIVIDUELS RÉALISÉS POUR **792** JEUNES

RÉPARTITION DES PROPOSITIONS :



LE PROFIL DES JEUNES EN 1ER ACCUEIL

+12.1%
par rapport à 2024

379

Premiers accueils



48,8%

185
Femmes



51,2%

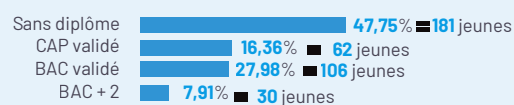
194
Hommes

dont **3,2%**
en QPV
= **12** jeunes

dont **25%**
sont mineurs
= **95** jeunes

dont **4.7%**
TH
= **18** jeunes

RÉPARTITION PAR NIVEAU





L'ACCÈS EN FORMATION OU SCOLARITÉ

90

sur l'année 2025

Formations

- **77** jeunes entrés en formation
- **13** reprises de scolarité



40,3%

Femmes



59,7%

Hommes

7,02%

Jeunes
issus des QPV
■ **6** jeunes

5,20%

Jeunes
qui ont une
RQTH
■ **5** jeunes

48,1%

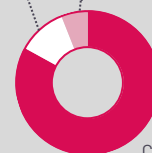
Jeunes
qui ont un bas
niveau de
qualification
■ **43** jeunes

DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

État / Agefiph / OPCO / etc (**23%**)

France Travail (**6%**)

Conseil Régional (**71%**)



L'ACCÈS À L'EMPLOI / ALTERNANCE

333

ont été en
situation
professionnelle au
31/12/2025 soit
40,51% des jeunes
accompagnés

Jeunes

Les focus sur les
contrats de travail signés

304 jeunes en emploi

29 jeunes en situation
d'alternance

L'ALTERNANCE

2

Contrats de
professionnalisation

27

Contrats
d'apprentissage

29 jeunes

ont accédé à un contrat
en alternance en 2025.

29

contrats signés



LE PARCOURS CONTRACTUALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE

Le PACEA constitue le cadre principal d'accompagnement des jeunes à la Mission Locale du Sud Manche. Ce **dispositif personnalisé** permet à chaque jeune de bénéficier d'un **suivi individualisé**, adapté à son projet professionnel, à ses besoins et à son rythme.

Avec l'arrivée de la LPE au 1er janvier 2025, tout jeune en recherche d'emploi doit être inscrit à France Travail puis intégrer un PACEA ou un CEJ.

Grâce à une équipe mobilisée et à l'écoute, de nombreux parcours ont pu être enclenchés ou consolidés, favorisant ainsi l'accès à l'emploi, à la formation ou à l'autonomie sociale.

Tout jeune entrant dans le dispositif PACEA est inscrit à France Travail. Ce parcours constitue une base solide pour construire une relation de confiance avec les jeunes, en leur offrant des étapes concrètes, **des aides ciblées** et un appui constant tout au long de leur cheminement.

305

Jeunes suivis en
PACEA

dont

226

Jeunes
entrés

+72,5%
par rapport à 2024



49,1%
Femmes



50,9%
Hommes

8 jeunes
QPV

52%

occupent une situation
professionnelle à la
sortie

38,5%
Jeunes ont un niveau
inférieur au BAC

16 jeunes
en situation
de handicap



LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE



Le **Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)** s'adresse aux jeunes 16-25 ans (jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap) qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude qui rencontrent des difficultés à trouver un emploi ou une formation.

C'est un accompagnement intensif et personnalisé, d'une durée de **6 à 12 mois** (prolongeable jusqu'à 18 mois), pour construire un projet professionnel et à accéder à l'emploi.

Concrètement c'est un conseiller référent qui suit le jeune avec des rendez-vous fréquents, le jeune participe à des ateliers (cv, confiance en soi, préparer son entretien de recrutement...).

Le jeune est mis en relation avec des entreprises, des lieux de stages pour découvrir ou confirmer son projet professionnel.

Le jeune doit réaliser **15h à 20h** par semaine d'activité, en contrepartie une allocation lui est versée jusqu'à **561,68 €** par mois.

Le **Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)** permet de répondre aux difficultés rencontrées par les jeunes accompagnés par la Mission Locale du Sud Manche, en prenant en compte l'ensemble de leurs problématiques.

166

Contrats d'Engagement Jeune
signés en 2025

156

Jeunes résidant en ZRR

106

Jeunes sans diplôme

36

Jeunes mineurs

10

Jeunes issus QPV*
*quartier prioritaire de la politique de la ville

13

Jeunes ayant une RQTH

L'APPLICATION CEJ

L'appli CEJ permet au jeune d'échanger directement avec son conseiller et de s'inscrire aux ateliers ou événements proposés par la mission locale. Le jeune dispose d'une vue globale sur ses rendez-vous et ateliers à venir.

Les jeunes remontent leurs démarches réalisées en autonomie sur l'application CEJ. L'appli CEJ est déployée auprès des jeunes du dispositif et tous les conseillers l'utilisent au quotidien.





LES SORTIES DU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

163

Jeunes sont sortis
du Contrat d'Engagement
Jeune

12,9%

Sorties
positives

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À
L'ALTERNANCE DANS LE
DISPOSITIF

3

CDI ou CDD
> 6 mois

5

Formation

15

CDD
< 6 mois

23

Jeunes concernés
ont eu accès à
un emploi ou une alternance

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



LA RÉTROSPECTIVE DES ATELIERS CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE SUR L'ANNÉE 2025

Les thématiques



560

Ateliers proposés



365

Ateliers à Avranches
animés par les conseillers



53

Ateliers en visio



51

Ateliers à Mortain



95

Ateliers animés
par nos
partenaires



41

Ateliers à Saint-James



37

Ateliers à St Hilaire du Harcouët



14

Ateliers à Brécéy



8

Ateliers à Pontorson



LES ATELIERS AVEC LES PARTENAIRES



Présentation des services de la
CAF



Echange autour des addictions
avec un infirmier



Gérer son budget



Maîtriser ses factures d'énergie



Présentation des services de la
CPAM avec la visite des locaux



Echange autour de la vie
sexuelle et affective



Présentation du bilan de santé
avec échange autour du sommeil



Présentations de l'offre de
service



TEMPS FORTS DU CEJ EN 2025



Mai 2025
Événement
"Anim'Sport"
QPV Avranches



Juin 2025
Atelier Cuisine
"Bien Dans Sa Tête"
Saint Hilaire du Harcouët



Juillet 2025
Événement
"FIM Express"
Granville



Octobre 2025
Participation à la
"Marche des roses"
Avranches



Décembre 2025
Atelier
"Boîte de Noël
Solidaire"
Avranches

LES PUBLICS SPÉCIFIQUES



LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE



Dans le cadre d'un marché public porté par le Département de la Manche, la Mission Locale est identifiée comme un acteur de proximité essentiel dans l'accompagnement des bénéficiaires du RSA âgés de moins de 26 ans.

Cet accompagnement renforcé s'appuie sur la mise en place d'un **contrat d'engagement réciproque**, visant à élaborer un parcours personnalisé d'insertion. Celui-ci prend en compte l'ensemble des freins à l'emploi rencontrés par les jeunes, qu'ils soient d'ordre social, familial, sanitaire, liés à la mobilité ou encore au logement.

Chaque bénéficiaire est suivi de manière individualisée par un conseiller référent, garant de la cohérence du parcours. Il peut également accéder à l'ensemble de l'offre de services proposée par la Mission Locale et le Département, incluant des ateliers thématiques, des dispositifs d'aide financière ainsi que des actions collectives et événements dédiés à l'emploi. (Depuis 2025, les bénéficiaires sont inscrits à France Travail et doivent réaliser 9h d'activités dans le cadre d'un accompagnement socio professionnel.)



31 Hommes



57 Femmes

88

Jeunes RSA accompagnés en 2025

dont 44 nouveaux

41

Sorties

Bilan comparatif 2024 - 2025

Jeunes RSA accompagnés	109	88
Sorties	53	41
Nouveaux entrants	45	44

41 Sorties dont
13 Déménagements
10 Réorientations
8 Entrées en emploi



ACCOMPAGNEMENT JEUNES MAJEURS SORTANT DU DISPOSITIF ASE

La convention de partenariat entre le Département de la Manche et la Mission Locale du Sud Manche, entrée en vigueur le 1er juillet 2025, illustre une volonté commune de sécuriser les parcours des jeunes sortants de l'ASE vers l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle.

Ce partenariat renforce la coordination entre les acteurs, favorise l'accès au droit commun et propose un accompagnement personnalisé dès 16 ans.

Au terme des six premiers mois de mise en œuvre, 9 jeunes majeurs issus de l'ASE bénéficient déjà d'un accompagnement par la Mission Locale du Sud Manche.

Ce premier bilan met en évidence la pertinence du dispositif, la qualité du travail partenarial engagé et la capacité des équipes à répondre aux besoins des jeunes les plus vulnérables.



ACCOMPAGNEMENT JEUNES DÉCROCHEURS

La Mission Locale du Sud Manche participe chaque mois aux réunions de la **PSAD** (Plateforme de Suivi et d'Aide aux Décrocheurs). Instance co-pilotée par le CIO et les 2 Missions Locales : Avranches et Granville, en présence des établissements scolaires, des CFA, de la MLDS et de la Région. Ce temps d'échange permet, à la fois, d'identifier les jeunes décrocheurs et de désigner la structure qui va les accompagner.

84

Nouveaux jeunes ont été orientés vers la ML

85

jeunes en 2024



38 Femmes



46 Hommes

58

Jeunes mineurs

60

Jeunes ont un niveau inférieur au CAP



2 668 Événements



766 Entretiens individuels



739 Ateliers



987 propositions autour de l'accès à l'emploi



695 propositions autour du projet professionnel



353 propositions autour du sport, de la culture et des loisirs

Situations occupées par ces jeunes décrocheurs :



47 situations d'emploi



29 immersions en entreprise



8 situations de formation



8 contrats d'apprentissage



4 missions de service civique



2 reprises de scolarité



AVENIR PRO 2025

Depuis le 1er janvier 2024, les Missions Locales interviennent dans les lycées professionnels dans le cadre d'**Avenir Pro**. Ce dispositif vise à préparer les jeunes élèves en leur proposant de participer à des ateliers de préparation à la recherche d'emploi.

Cet accompagnement concerne les élèves en dernière année de lycée professionnel qui s'interrogent sur la poursuite de leurs études.

Notre intervention a pour but d'informer les jeunes afin qu'ils puissent :

- Mieux se connaître et se projeter dans le futur, faire le point sur ses compétences et les valoriser
- Connaître les attentes des recruteurs et le marché du travail local pour se situer
- Organiser efficacement sa recherche d'emploi, postuler et décrocher des entretiens d'embauche
- Préparer ses entretiens pour convaincre et se faire embaucher



41

élèves ont participé
à 4 ateliers
dans
2
Lycées professionnels



Lycée Claude LEHEC
à St Hilaire



Lycée Robert
à Mortain

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



LE HANDICAP

En 2025, la référence handicap Mission Locale Sud Manche d'Avranches s'est mobilisée auprès de France Travail autour de deux événements pour favoriser l'insertion des publics en situation de handicap : Le Semaine Européenne pour l'emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) et la journée de l'inclusion. Toutefois, au regard de notre faible ratio d'utilisateurs présentant un handicap déclaré, nous n'avons pu les mobiliser de manière satisfaisante sur ces temps ; les usagers présentant des problématiques parallèles les éloignant encore plus de ces événements (domiciliation éloignée et impossibilité à satisfaire aux temps de présence faute de moyens de mobilité suffisants, problématique de santé impactant sur la possible présence, hospitalisation, entrées en formation...)

5

Ateliers proposés

8

Jeunes participants



Atelier "C'est quoi la reconnaissance Travailleur Handicapé"



Atelier "Simulation d'entretien"



Atelier "Comment aborder mon Handicap"



Atelier "Gestion des émotions"



Atelier "Compétences"

Sur nos 822 jeunes accompagnés

57

ont une reconnaissance Travailleur Handicapé (BOETH)

SEEPH

Au cours de l'année 2025, 9 réunions de préparation à la SEEPH avec France Travail ont eu lieu de janvier à mi-novembre 2025.

Commission MDA "jeunes"

La commission MDA "jeunes" traite les demandes de RQTH. Chaque commission se déroule à Saint-Lô où les Missions locales de la Manche y participent à tour de rôle.

Commission Emploi accompagné

la Mission Locale a participé sur l'année 2025 à 3 commissions Emploi accompagné.

Le dispositif Emploi accompagné a pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder et de se maintenir dans l'emploi par la sécurisation de leur parcours professionnel en milieu ordinaire de travail.

LA RELATION ENTREPRISE

Engagé depuis l'année précédente, le projet vise à renforcer durablement le rapprochement entre les jeunes et les entreprises du territoire. Il repose sur la mise en place d'une équipe de trois conseillers dédiée à la **relation entreprise**, : Nicolas LEROY à temps plein, Anne-Sophie DANIEL-LEMONNIER à 0.4 ETP et Florence RIO à 0.5 ETP (remplacée par Camille GOURDEL en août). Grâce au soutien du Fonds Social Européen (FSE), l'équipe entreprise de la Mission Locale intervient pleinement dans cette dynamique (1,9 ETP).

La constitution de cette équipe permet d'accompagner les jeunes vers l'emploi tout en sensibilisant les employeurs aux spécificités du public jeune.

Depuis son lancement, cette organisation a permis de structurer la démarche de prospection et de suivi, notamment grâce à la création d'outils dédiés au développement d'une présence accrue sur les territoires ruraux.



Photos de l'événement
Play2Work
*en partenariat avec la
Fondation FACE

En effet, cela nous a permis de consolider nos liens avec les entreprises locales mais également d'affirmer le rôle de la Mission Locale au sein du Réseau Pour l'Emploi en prenant soin de réaliser des actions communes tant avec France Travail, Cap Emploi que le Département.

Enfin, l'année 2025 marque une étape structurante avec le lancement de la collecte de la taxe d'apprentissage. Cette nouvelle dynamique ouvre des perspectives renforcées de collaboration avec les entreprises et vient conforter la capacité d'action de la Mission Locale au service de l'insertion professionnelle des jeunes sur le territoire.



947

Contrats signés
pour les jeunes accompagnés

333
Intérim

13
Autres contrats

108
CDI

442
CDD

51
Contrats aidés
(dont 6 suivis par la ML)



1 119

Entreprises en contact
(dont 65 nouvelles)



29

Contrats en alternance
(dont 27 contrats d'apprentissage
et 2 contrats de professionnalisation)



135

PMSMP
(et 14 Missions de Service
Civique)

L'ACCÈS À L'EMPLOI : UNE PRIORITÉ DE LA MISSION LOCALE

ILS NOUS FONT CONFIANCE



FLORALIES VIROISE



CLIMAX 50



FSE PROSPECTION ACTIVE



L'EMPLOI & LA FORMATION

Début = Juillet 2024
Fin = Décembre 2025

le projet s'est appuyé sur une complémentarité entre accompagnement individuel et dynamique collective. Plusieurs types d'actions ont été déployés au cours de l'année :

- Des **rencontres directes avec les entreprises** (petits-déjeuners de l'intérim, visites, présentations) facilitant l'accès rapide à l'emploi
- Des **ateliers thématiques** (alternance, droit du travail, création d'entreprise, etc.) renforçant la compréhension des attentes du monde professionnel
- Des **actions innovantes de remobilisation** (ateliers ludiques, médiation animale) favorisant la confiance en soi et l'engagement
- Des **projets collectifs solidaires** permettant de développer les compétences transversales et le sens de l'initiative.



Photos de l'atelier boîte de Noël solidaire

Dans l'ensemble, le projet « Prospection active dans le Sud Manche » a permis de mobiliser un nombre important de jeunes, de renforcer leur employabilité notamment via le développement des périodes de PMSMP et de faciliter leur insertion professionnelle. Il a également contribué à développer le réseau de partenaires économiques et à installer une dynamique territoriale durable au service de l'emploi des jeunes.



Photos de l'atelier boîte de Noël solidaire

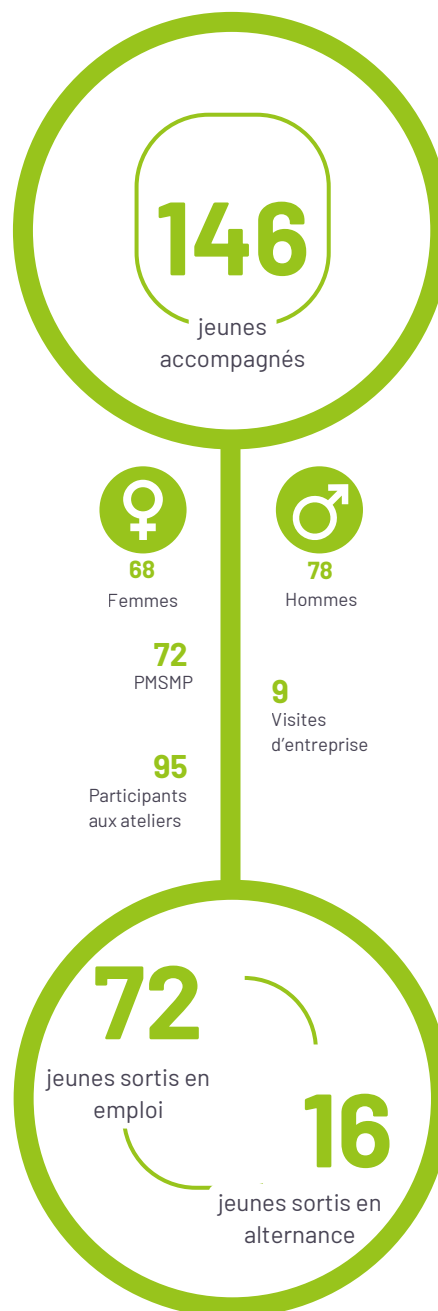


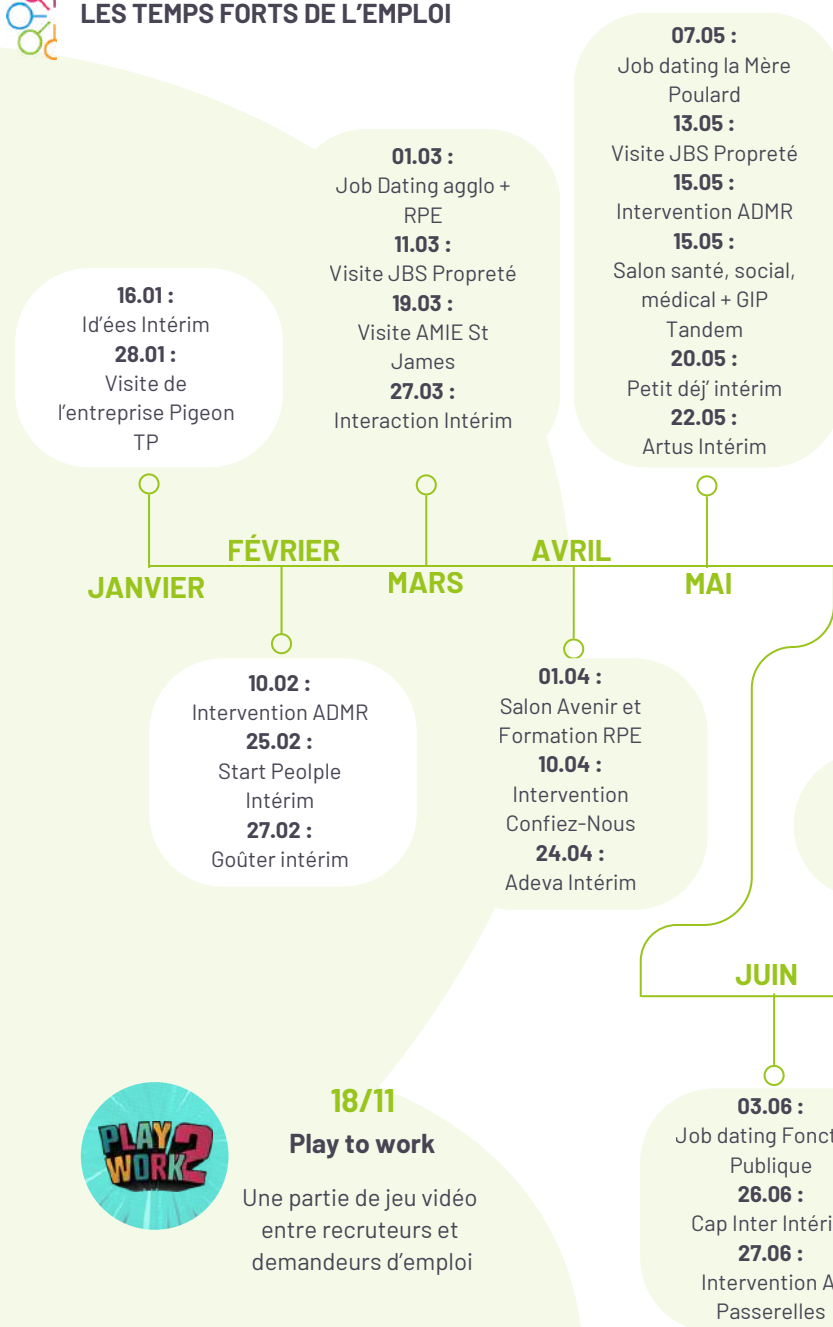
Photo du P'tit Déj de l'intérim



*réalisé en partenariat avec les agences de travail temporaire du territoire et avec le GIP Tandem



LES TEMPS FORTS DE L'EMPLOI



18/11

Play to work

Une partie de jeu vidéo entre recruteurs et demandeurs d'emploi



LE SALON AVENIR ET FORMATION

En Avril 2024, la Mission Locale du Sud Manche, France Travail et Cap emploi ont organisé le salon emploi #TAF (Travail Avenir Formation). Ce salon a réuni 45 entreprises présentes, 6 organismes de formation et 9 structures partenaires. Cet événement fut un succès avec plus de 300 visiteurs sur un après-midi. Le bilan fait ressortir qu'il y a beaucoup d'offres d'emploi directes et peu d'offres en alternance malgré des organismes de formation présents. Donc en 2025, le salon a été réitéré et spécialement dédié au recrutement en alternance et/ou recherche de formation : **le salon avenir et formation**.



44%
Hommes



56%
Femmes

22
Organismes

11
Solutions

4
RPE

130

Entrées sur le salon



ACTIONS DE RECRUTEMENT - INTÉRIM



27/02

Goûter de l'intérim



11/12

P'tit Déj Interim

04.11 :

Visite entreprise
HOUSSARD Mobilier

13.11 :

CRIT Intérim

18.11

Play to Work
St Hilaire du H.
Atelier "Boîtes de Noël"

11.09 :

Job and Box Intérim

18.09 :

Visite Intermarché

JUIN

OCTOBRE

DÉCEMBRE

SEPTEMBRE

NOVEMBRE

03.06 :

Job dating Fonction
Publique

26.06 :

Cap Inter Intérim

27.06 :

Intervention AI
Passerelles

14.10 :

Adecco Intérim

16.10 :

Intervention
Confiez-Nous

09.12 :

Pot des Entreprises

11.12 :

P'tit Déj Intérim
Mortain

16.12 :

Etre Emploi Intérim
Atelier "Boîtes de Noël"

L'EMPLOI & LA FORMATION

Le projet «**Mobilisation pour la formation dans le Sud Manche**» de 2025 visait à promouvoir et valoriser les offres de formation pour les jeunes de 16 à 25 ans dans le Sud Manche, afin de faciliter leur insertion professionnelle.

LES POINTS POSITIFS

- . Ateliers majoritairement appréciés, surtout ceux sur les formations et nouveaux métiers
- . Souhait de manipuler la technologie
- . Souhait d'obtenir le permis de conduire
- . **11 entrées en formation**

40

Ateliers proposés

115

Présences sur les
différents ateliers réalisés



Rapprochement avec 10
OF du territoire et l'AROME



Participation à
FIM EXPRESS
en juillet 2025



Visites de l'IFORM,
du groupe FIM, de
l'IFAS



Participation à l'odyssée des
métiers, au salon de Maen Roch



Salon régional de l'orientation
et des métiers à Caen.



Co-organisation du Salon Avenir
et Formation du 1er avril 2025

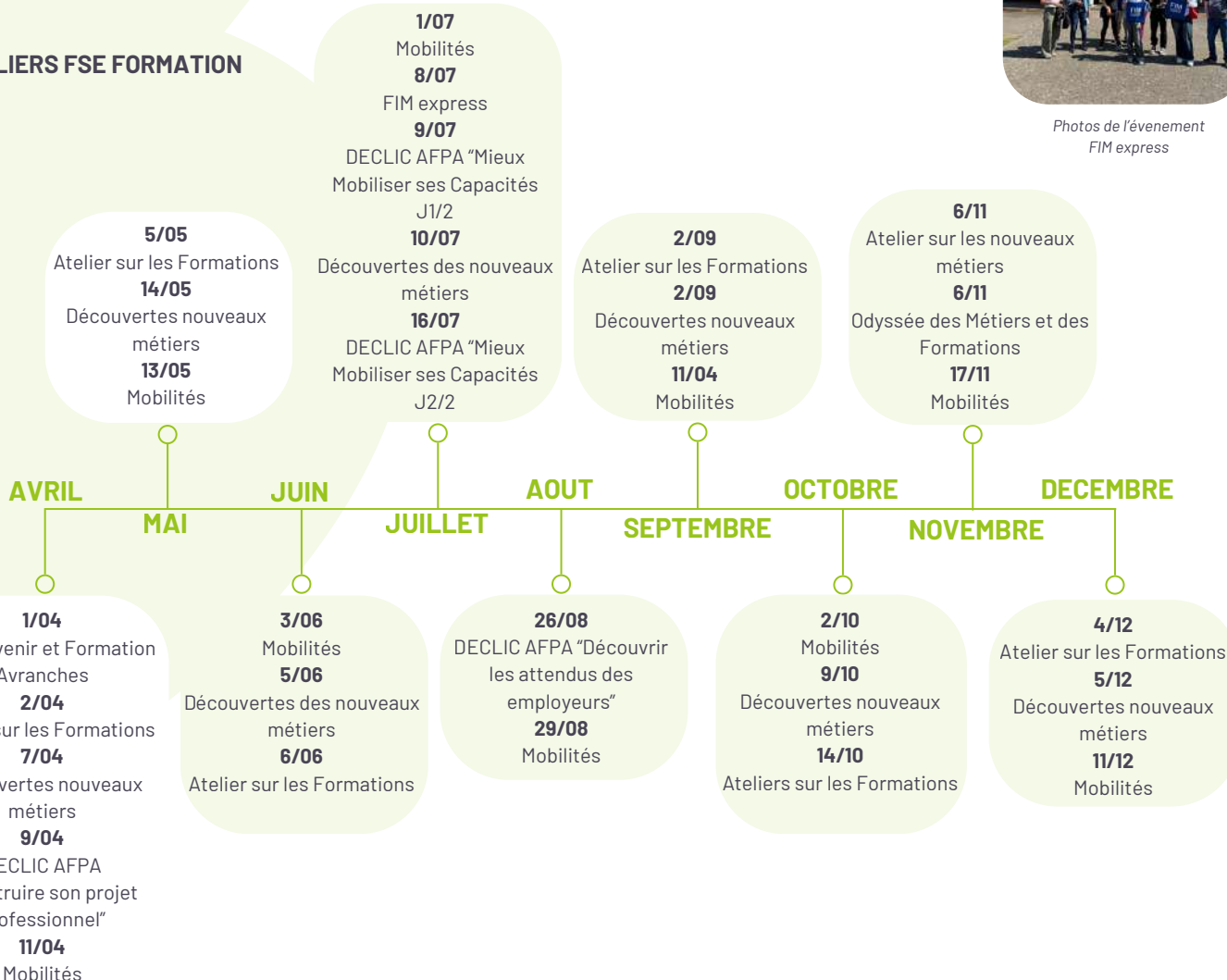


Photos de la visite de
l'IFORM



Photos de l'événement
FIM express

ATELIERS FSE FORMATION



LOI POUR LE PLEIN EMPLOI

Depuis le 1er janvier 2025, l'entrée en vigueur de la loi pour le plein emploi a fait évoluer les modalités d'accompagnement des jeunes au sein de la Mission Locale.

Désormais, chaque jeune accompagné est inscrit à France Travail lorsque sa situation le permet, afin de favoriser une meilleure coordination des parcours et un accès plus rapide aux dispositifs d'insertion. Cette évolution a permis de consolider le partenariat entre la Mission Locale et France Travail autour d'un objectif commun : sécuriser les parcours vers l'emploi et l'autonomie.

L'accompagnement proposé reste global, personnalisé et centré sur les besoins du jeune : emploi, formation, mobilité, santé ou encore logement. La mise en œuvre des contrats d'engagement, tels que le PACEA ou le CEJ, s'inscrit dans une logique de suivi renforcé et d'engagement réciproque.

La loi plein emploi a également renforcé le partage d'informations et la coordination entre les acteurs du territoire (Réseau pour l'emploi), permettant une meilleure réactivité dans le suivi des situations.

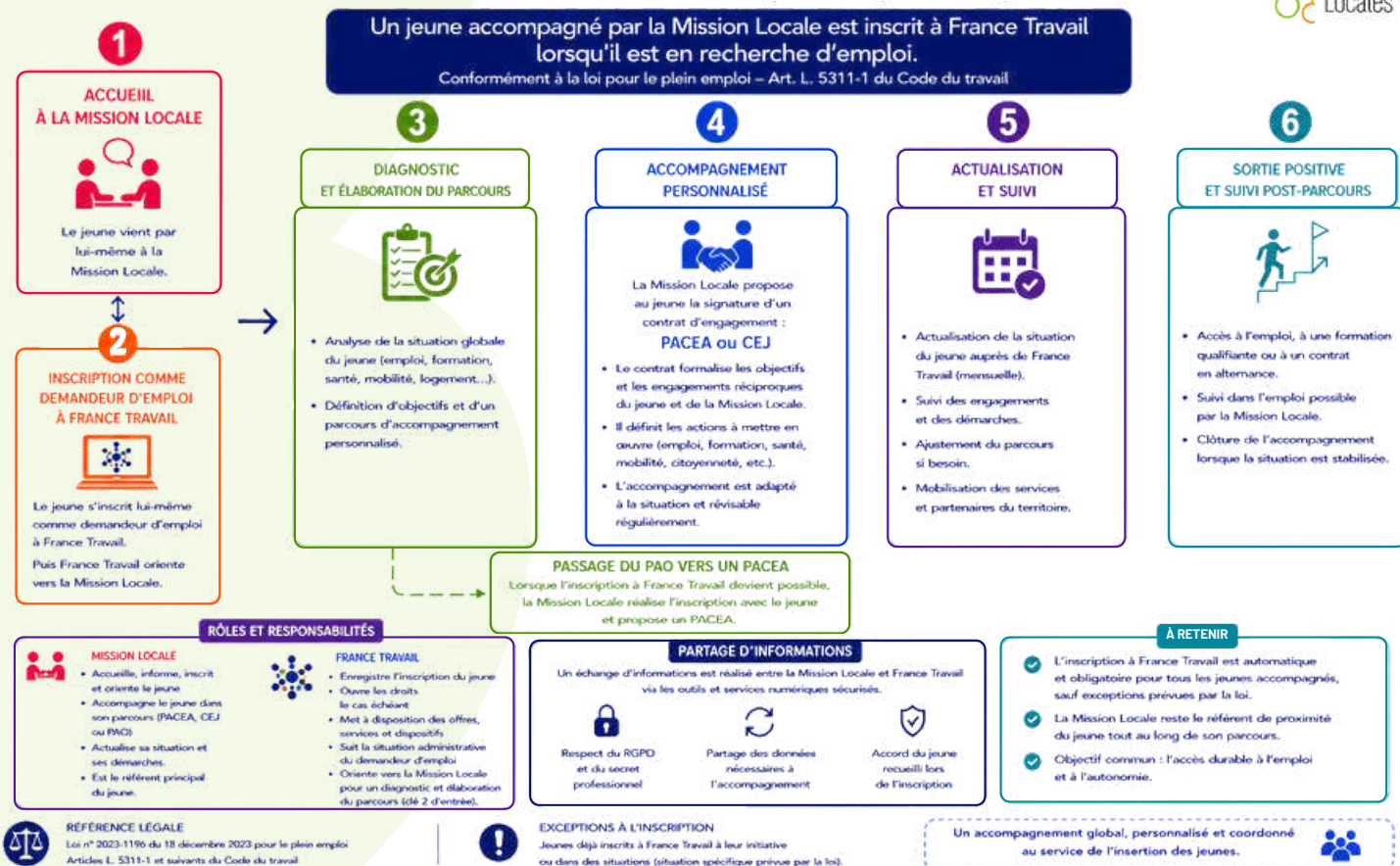
Dans ce nouveau cadre, la Mission Locale conserve pleinement son rôle de référent de proximité et d'accompagnement individualisé.

Le schéma ci-dessous illustre les différentes étapes du parcours d'accompagnement des jeunes dans le cadre de cette réforme.

SCHÉMA D'ACCOMPAGNEMENT EN MISSION LOCALE

Dans le cadre de la loi pour le plein emploi

Le Réseau des Missions Locales



PARCOURS D'APPUI ET D'ORIENTATION (PAO)

Les jeunes qui ne peuvent être inscrits à France Travail sont accompagnés dans le dispositif PAO (Parcours d'Appui et d'Orientation). En 2025, 44 jeunes sont entrés en PAO.

LA MOBILITÉ

En 2025, sur le territoire du Sud Manche, la mobilité demeure un frein majeur à l'insertion professionnelle des publics accompagnés. Malgré le développement de certaines solutions alternatives, une part importante des jeunes et bénéficiaires du RSA continue de rencontrer des difficultés pour se déplacer de manière autonome et régulière.

De nombreux usagers déclarent encore avoir renoncé à une opportunité d'emploi, de formation ou de stage en raison de l'absence de solutions de transport adaptées, notamment en horaires décalés ou sur des zones peu desservies. Ces contraintes contribuent à restreindre significativement le périmètre de recherche d'emploi et limitent l'accès à des offres pourtant en adéquation avec les profils.

Le déficit de mobilité peut ainsi accentuer les situations de précarité, en freinant les dynamiques d'insertion et en renforçant l'isolement des publics les plus fragiles. Cette problématique reste particulièrement marquée en milieu rural, où les alternatives à la voiture individuelle sont encore insuffisantes.

Face à ces enjeux, la Mission Locale du Sud Manche, en lien étroit avec les collectivités locales, la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie et le Département, poursuit et renforce ses actions visant à **lever les freins** à la mobilité. Le développement de dispositifs complémentaires, tels que les solutions de mobilité solidaire ou partagée, s'inscrit dans cette dynamique d'amélioration de l'accès à l'emploi et à la formation.



LES DISPOSITIFS

10

aides ont été
attribuées en 2025

"PERMIS DE CONSTRUIRE SA VIE"



Chaque année, la Mission Locale, en partenariat avec le FJT, met en œuvre l'action « **Permis de construire sa vie** », dans le cadre d'un fonds d'aide aux jeunes collectif soutenu par le Département de la Manche.

En 2024, ce dispositif a permis de cofinancer une **dizaine de permis** de conduire au bénéfice de jeunes âgés de 18 à 25 ans en situation de précarité financière. La participation demandée aux bénéficiaires s'élevait à 300€.

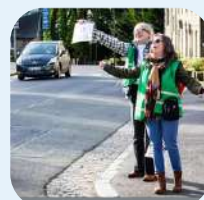
En 2025, le dispositif a été reconduit, avec une évolution de la participation financière des jeunes, portée à 350 euros. Cette augmentation du reste à charge peut constituer un frein supplémentaire pour certains publics, déjà confrontés à des contraintes budgétaires importantes.

Néanmoins, l'accès au permis de conduire demeure un levier essentiel d'insertion, notamment dans un contexte où les solutions de mobilité sont parfois limitées. Le dispositif continue ainsi de soutenir les parcours des jeunes en favorisant leur accès à l'emploi, à la formation et à une plus grande autonomie.

REZO POUCE (LE RÉSEAU DE L'AUTOSTOP ORGANISÉ)

Conformément aux perspectives annoncées, le dispositif a connu en 2025 une extension effective sur de nouveaux territoires, notamment à Saint-Hilaire-du-Harcouët, Brécey, Isigny Le Buat... Ce déploiement progressif contribue à renforcer le maillage territorial et à améliorer l'accès à des solutions de mobilité alternatives.

Cette évolution a un impact direct sur les publics accompagnés, en particulier les jeunes et les bénéficiaires du RSA, pour lesquels les problématiques de mobilité constituent souvent un frein majeur à l'insertion professionnelle. L'élargissement du réseau facilite ainsi les déplacements du quotidien (accès à l'emploi, à la formation, aux services), favorise l'autonomie et soutient les parcours d'insertion en offrant des solutions concrètes, accessibles et solidaires.



ACQUISITION D'UN MINIBUS

La Mission Locale du Sud Manche renforce la mobilité des jeunes

La Mission Locale du Sud Manche est heureuse de présenter son nouveau véhicule 9 places, acquis afin de faciliter les déplacements des jeunes de 16 à 25 ans vers des actions liées à l'emploi, la formation, mais aussi à la culture et au sport.

Dans un territoire rural où la mobilité constitue souvent un frein à l'accès aux opportunités, ce nouvel équipement permettra d'accompagner davantage de jeunes dans leurs parcours et de favoriser leur autonomie. Grâce à ce moyen de transport collectif, la Mission Locale renforce ainsi l'égalité d'accès aux services et aux actions proposées sur l'ensemble du Sud Manche.

Cette acquisition a été rendue possible grâce au soutien financier de MSA Côtes Normandes (10 000€) dans le cadre du dispositif « Grandir en Milieu Rural », que la Mission Locale remercie chaleureusement pour son engagement en faveur de la jeunesse et des territoires ruraux.



LA SANTÉ



LA SEMAINE DU BIEN ÊTRE



La semaine du bien-être s'est déroulée du **2 au 10 octobre 2025**.

Le but était de permettre aux jeunes de mieux connaître leur corps et celui de l'autre, et, à en prendre soin.

25 jeunes ont bénéficié d'un atelier autour de la thématique prendre soin de soi, majoritairement des jeunes femmes y ont participé.

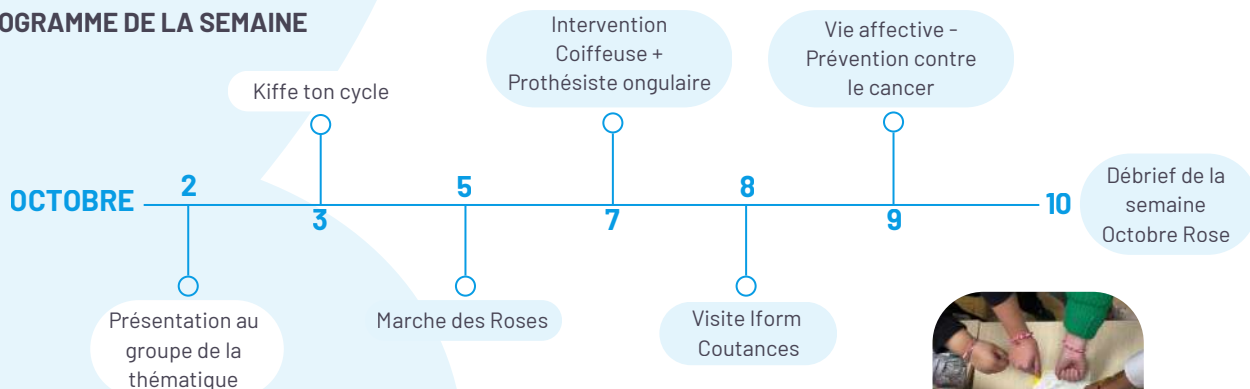
Le retour des jeunes est positif, ils étaient contents de se mobiliser pour une cause telle que "Octobre Rose". Pour certains cette action était une découverte, ce qui confirme qu'il faut continuer à faire de la prévention. D'autres ont pris conscience de l'importance de prendre du temps pour soi.

Intervenants

- **CMS : Mme MORALES**, Conseillère conjugale et **Mme CAUVIN**, Sage-femme
- **IFORM Coutances : M. LECHEVALLIER**, Conseiller formation - présentation des formations coiffure et esthétique
- **Mme Marion ABGUILLEM**, Éducatrice menstruelle
- **Mme ILENA**, Coiffure à domicile
- **Bulle de Soi** - Institut de beauté mobile
- **Cravate Solidaire Caen** est une association qui optimise les chances de réussite à l'entretien d'embauche de personne en insertion professionnelle.



PROGRAMME DE LA SEMAINE



Photos de l'atelier Kiffe ton cycle

LA MARCHÉ DES ROSES

Dans le cadre de la semaine Octobre Rose (2 au 10 octobre 2025), **5 jeunes** accompagnés de **2 salariés** ont participé à la Marche des Roses à Avranches le 5 octobre 2025. Une information collective organisée le 25 septembre a permis de présenter l'événement et de mobiliser les participants. L'inscription, financée par BDST, ainsi que le repas du midi pris en charge par la Mission Locale, ont facilité la participation. Les jeunes ont pu s'impliquer dans un événement local à dimension solidaire. Cette action a favorisé la sensibilisation aux cancers féminins. Elle a également permis de renforcer l'engagement citoyen et la cohésion de groupe. Malgré quelques désistements, la participation a été qualitative. Le bilan de cette action est positif. Elle constitue un temps fort à reconduire.



Photos de l'événement Marche des Roses





LE PARCOURS "BIEN DANS SA TÊTE"

La Mission Locale du Sud Manche a lancé le projet "Bien dans sa tête", avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en Octobre 2023. L'action s'est poursuivie sur l'ensemble de l'année 2025.

Ce programme a pour **objectif d'aborder la santé mentale et physique des jeunes**, à travers un parcours d'ateliers collectifs structurés, mêlant prévention, expression de soi et développement personnel.

Le parcours "Bien dans sa tête" s'articule autour de plusieurs ateliers collectifs, animés par des professionnels spécialisés dans le domaine de la santé, du bien-être et de l'accompagnement psychologique.



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- **Virginie Jeuffrault et Vanessa Maccio, sophrologues**, proposent des séances autour de la gestion des émotions et du stress, de la connaissance de soi et de la psychologie positive. Les jeunes y apprennent des techniques de relaxation, de respiration et de visualisation pour renforcer leur bien-être mental.
- **La Maison des Adolescents de la Manche** anime des **ateliers à visée thérapeutique**, notamment "Prendre soin de soi", qui encouragent l'adoption de bonnes habitudes de vie et sensibilisent à la santé mentale et physique, à travers des échanges et des activités concrètes.
- **Marion Abguillerm, animatrice culinaire**, propose des ateliers de cuisine équilibrée où les jeunes apprennent à préparer des repas sains et à adopter de bonnes habitudes alimentaires.
- **Mathias Restout, coach sportif**, anime des séances d'activité physique visant à promouvoir les bienfaits du sport sur la santé mentale et physique. Les jeunes ont découvert différentes pratiques sportives qui sont accessibles et ludiques. Ces séances ont lieu chaque mercredi matin.



Photos des ateliers cuisine avec Marion Abguillerm, animatrice culinaire



Photos des séances de sport réalisées avec Mathias Restout, coach sportif



MÉDIATION ANIMALE

L'année 2025 a été marquée par l'arrivée d'un nouvel atelier : **Equit'action**. Cet atelier propose un accompagnement innovant basé sur la médiation équine, visant à renforcer les compétences psychosociales des jeunes dans une perspective d'insertion professionnelle. Les objectifs principaux portaient sur le développement de la confiance en soi, la gestion des émotions, la communication non verbale, la posture en groupe et la mobilisation vers un projet.

Sur l'année, 9 séances ont pu être réalisées. L'action a rassemblé **17 jeunes** différents, avec une moyenne de **5 participants** par séance. Les observations réalisées au cours des séances mettent en évidence des effets positifs. Les jeunes ont montré une capacité à dépasser leurs appréhensions, à travailler en équipe, à mieux réguler leurs émotions et à prendre conscience de leur communication non verbale. Le travail avec le cheval a favorisé une mise en situation concrète, avec des retours immédiats, facilitant les prises de conscience et les ajustements comportementaux.



Photos de l'atelier Equit'Action

LE SPORT



ANIM SPORT

Lundi 19 mai 2025, une journée thématique « **sport et animation** » à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans habitants du quartier prioritaire de la ville s'est déroulée au City Parc situé entre les rues de la division Leclerc et Jean Mermoz. Financée par le secrétariat d'État chargé de la citoyenneté et de la ville et animée par la mission locale d'Avranches.



5

Jeunes venant du QPV

5

Jeunes de la mission locale CEJ

10

Jeunes ont participé

DÉROULÉ DE L'ÉVÉNEMENT

- 9h30 : petit déjeuner de bienvenue et accueil des participants.
- 10h : début de l'activité sportive.
- 10h30 : intervention de M. Johann HELAINE (CA MSMN) bourse, BAFA.
- 10h45 : reprise activité sportive
- 11h30 : intervention de M. Yannick LEROY (Musique expérience).
- 12H - 13h30 : Pot et Pique-nique
- 13h30 : intervention de M. Thierry PENNEC (Maire-adjoint Avranches) aux participants.
- 14h- 17h : Initiation canoë base de Tirepied.



RETOUR SUR LA JOURNÉE - RESSENTI DES JEUNES

Ils ont apprécié la journée, la cohésion du groupe était parfaite. Même s'ils n'étaient pas spécialement intéressés par le métier du sport et de l'animation, 2 jeunes se disent pourquoi pas le BAFA et des stages (PMSMP) pour augmenter leurs compétences dans leur futur projet professionnel. Les jeunes sont en attente de ce genre d'action dans leur quartier.



TÉMOIGNAGES



LOUISE

AVANT D'ARRIVER À LA MISSION LOCALE

J'étais perdue, seule, je ne me sentais pas soutenue ou accompagnée par les dispositifs "classiques" de l'État.

CE QUE LA MISSION LOCALE M'A APPORTÉ

- Confiance
- Accès à une formation (GRETA)
- L'obtention de mon permis de conduire
- Un emploi saisonnier ainsi qu'un logement
- M'aider à trouver mon alternance

AUJOURD'HUI JE ME SENS...

Triste et en colère que l'État baisse les financements des Missions Locales !!
Leur travail est nécessaire, utile et précieux !



OPALINE

CE QUI A CHANGÉ POUR MOI DEPUIS QUE JE SUIS ACCOMPAGNÉE

Ce qui a changé, c'est ma vision, je sais que je peux être aidée par la Mission Locale que ce soit pour le permis, la recherche d'emploi...

MON PARCOURS À LA MISSION LOCALE EN QUELQUES MOTS...

Je dirais que j'ai pu découvrir un métier que j'apprécie grâce à mon conseiller et j'ai pu apprendre beaucoup de choses grâce aux différentes activités proposées.

AUJOURD'HUI JE ME SENS...

Aujourd'hui, je me sens plus aiguillée grâce à la Mission Locale. Je me sens moins seule et aidée dans ma recherche professionnelle.



KYLIAN

AVANT D'ARRIVER À LA MISSION LOCALE

J'étais tout simplement perdu dans la vie et longtemps plongé dans un brouillard mental en étant déconnecté de la réalité.

CE QUI A CHANGÉ POUR MOI DEPUIS QUE JE SUIS ACCOMPAGNÉ

J'ai les idées plus claires et je me sens écouté.

LA PROCHAINE ÉTAPE / MON OBJECTIF

Passer le code, accumuler de l'expérience dans le monde du travail et décrocher une formation dans un domaine qui me permettra de m'épanouir.



LES AIDES FINANCIÈRES

LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES



ont bénéficié d'une aide de la part du **FAJ - Insertion et subsistance** en 2025, pour un montant total de **25 554€**

91

Jeunes

281€

en moyenne par bénéficiaire

28

Jeunes

78€

en moyenne par bénéficiaire

ont bénéficié d'une aide de la part du **FAJ - Extrême urgence** en 2025, pour un montant total de **2 180€**

L'ALLOCATION PACEA



ont bénéficié de l'allocation **PACEA** en 2025, pour un montant total de **24 355€**

104

Jeunes

234,18€

en moyenne par bénéficiaire

Elle permet aux jeunes ayant contractualisé un accompagnement Parcours contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA), de bénéficier d'une **allocation modulable**.

L'aide établie est accordée en fonction des ressources financières des jeunes et de leurs démarches.

L'ALLOCATION CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE



ont bénéficié de l'allocation **CEJ** en 2025, pour un montant total de **587 346€**

244

Jeunes

Montant des allocations mensuelles

Majeur **561,68€**

Mineur **224,68€**

Majeur minoré **337,00€**

En 2025, **244** jeunes en Contrat d'Engagement Jeune ont reçu une allocation. Une **allocation maximum de 561,68€** par mois est possible en fonction des démarches engagées et des ressources des jeunes.

JOURNÉE "PORTES OUVERTES"

Le 28 avril 2025, une journée "portes ouvertes" a été organisée au siège de la Mission Locale à Avranches.



Ce temps fort a été l'occasion pour les collaborateurs de la Mission Locale de rendre compte de son offre de service, en changeant les représentations établies sur notre public, très souvent négatives. Nous avons constaté, au fil des années, qu'il y avait une grande méconnaissance sur l'offre de services proposée par les Missions Locales.

Cette journée a donc permis de mettre en exergue la multitude de facettes sur lesquelles les professionnels de la Mission Locale peuvent accompagner un jeune âgé de 16 à 25 ans.

Différentes animations ont été organisées à l'attention du public : atelier découverte des métiers avec un casque de réalité virtuelle, atelier mobilité avec un simulateur de conduite, exposition photos, présentation des dispositifs : PACEA, CEJ.

Nos partenaires (EPN, CPAM, Service habitat jeunes...) ont également pris part à nos événements en y apportant leur expertise sur leurs domaines respectifs.



LE RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT 2025

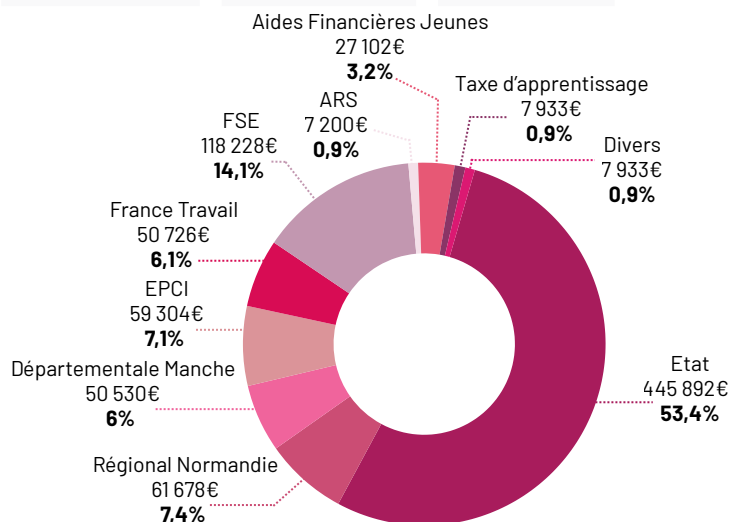
CHARGES	2025	2024	ECART
Achats	18 568 €	20 905 €	-2 337 €
Services Extérieurs	66 242 €	100 173 €	-33 931 €
Autres Services Extérieurs	59 874 €	54 409 €	5 465 €
Impôts, Taxes et Versements assimilés	33 267 €	26 893 €	6 374 €
Charges de Personnel	641 725 €	626 594 €	15 131 €
Fonds gérés pour compte d'autrui (FDAJ,...)	27 734 €	18 870 €	8 864 €
Autres charges de gestion courante	6 €	10 €	-4 €
Dotations aux Amortissements et provisions	18 796 €	27 145 €	8 349 €
Report en fond dédiés	92 344 €	99 962 €	-7 618 €
TOTAL charges d'exploitation	958 556 €	974 961 €	-16 405 €
TOTAL charges Financières	—	—	—
TOTAL charges Exceptionnelles	—	—	—
TOTAL CHARGES	958 556 €	974 961 €	-16 405 €

PRODUITS	2025	2024	ECART
Subventions d'exploitation	835 765 €	773 234 €	62 531 €
Subventions publiques	806 991 €	754 364 €	—
Quote-part subv investissement	1 672 €	—	—
Fonds gérés pour compte d'autrui	27 102 €	18 871 €	8 232 €
Utilisation des fonds dédiés	99 962 €	129 021 €	-29 059 €
Autres produits de gestion	701 €	6 €	695 €
Transfert de charges + reprise DAP	15 867 €	12 289 €	3 758 €
PRODUITS D'EXPLOITATION	952 295 €	914 550 €	37 745 €
PRODUITS FINANCIERS	8 146 €	8 887 €	-741 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	—	600 €	-600 €
TOTAL PRODUITS	960 441 €	924 037 €	36 404 €
Résultat avant impôt	1 885 €	-50 924 €	52 809 €
impôts	645 €	1 256 €	-611 €
EXCÉDENT / DÉFICIT	1240 €	-52 180 €	53 420 €

LES FINANCEMENTS DÉTAILLÉS 2025

SUBVENTIONS
835 765€

+8.08 %
par rapport a 2024



LE RAPPORT FINANCIER

BILAN AU 31.12.2025

LA COMMUNICATION / RAPPORT FINANCIER

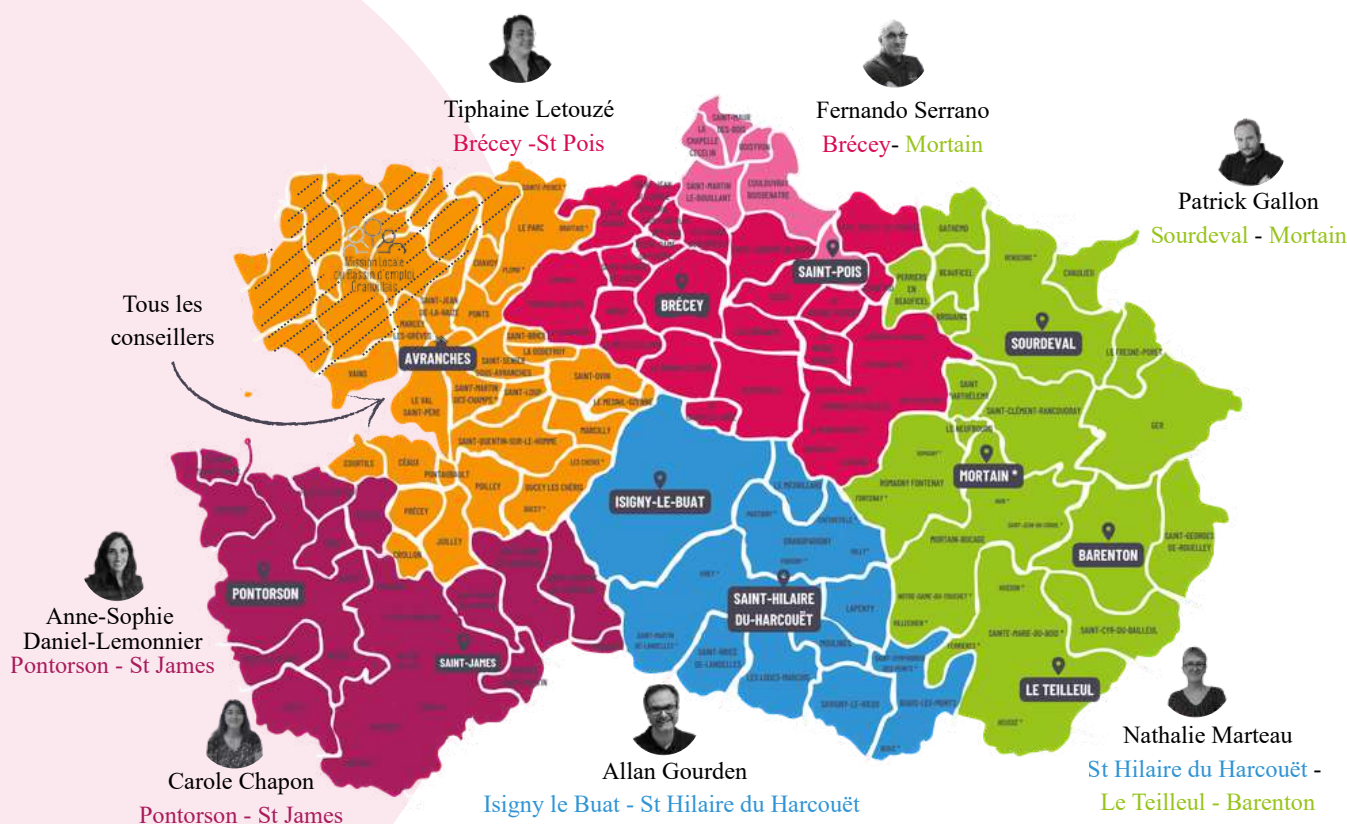
ACTIF			2025	2024	Variation
	BRUT	Amort. Dép.	NET	NET	€
Actif immobilisé	93 261	47 772	45 489	28 044	17 445
Immobilisations Incorporelles	3 320	3 320	0	461	-461
Immobilisations Corporelles	89 941	44 452	45 489	27 583	17 906
Immobilisations Financières	0	0	0	0	0
Actif Circulant	520 391	0	520 391	567 507	-47 116
Créances usagers et comptes rattachés	300 763	0	300 763	100 541	200 222
Charges constatées d'avance	2 607	0	2 607	3 000	-393
Trésorerie	217 021	0	217 021	463 966	-246 945
TOTAL ACTIF	613 652	47 772	565 880	595 551	-29 671

PASSIF			2025	2024	Variation
			NET	NET	€
Fonds Propres			232 689	223 121	9 568
Réserves			223 121	275 301	-52 180
Résultat comptable de l'exercice			1 240	-52 180	53 420
Subventions d'investissement			8 328	0	8 328
Fonds reportés et dédiés			92 344	99 962	- 7 618
Provisions pour risques et charges			79 890	91 787	-11 897
Emprunts et dettes			160 957	180 681	-19 724
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			35 480	59 167	-23 687
Dettes fiscales et sociales			117 614	108 366	9 248
Dettes sur immobilisations et compte rattachés			0	1 982	-1 982
Produits constatés d'avance			7 863	11 166	-3 303
TOTAL PASSIF			565 880	595 551	-29 671

RÉORGANISATION TERRITORIALE 2026

LES PERSPECTIVES 2026

AFFECTATION TERRITORIALE DES CONSEILLERS



La Mission Locale du Sud Manche adapte son organisation pour préserver la qualité de l'accompagnement des jeunes.

Face à une baisse continue des financements de l'État (-14 % sur les deux dernières années), la Mission Locale a engagé une réorganisation de ses services à compter du 1er avril 2026.

Cette évolution intervient dans un contexte budgétaire contraint qui conduit la Mission Locale à ne pas pouvoir pérenniser un CDD. Bien que cette décision soit difficile humainement, elle s'inscrit dans une volonté de préserver l'essentiel : maintenir un accompagnement de qualité auprès des jeunes du territoire tout en garantissant la pérennité de la structure.

La nouvelle organisation repose sur la mise en place de binômes de conseillers sur l'ensemble des secteurs géographiques couverts par la Mission Locale et la fin d'une équipe dédiée sur le dispositif CEJ. Cette approche permettra de renforcer la continuité de l'accompagnement, de favoriser les échanges de pratiques entre professionnels et de garantir une meilleure couverture des besoins des jeunes sur chaque territoire.

Désormais, l'ensemble des conseillers exercera des missions généralistes et assurera un accompagnement global des jeunes dans les différents dispositifs portés par la Mission Locale

Cette nouvelle organisation témoigne de la capacité d'adaptation de la Mission Locale du Sud Manche face aux évolutions de son environnement financier. Malgré les contraintes budgétaires, l'objectif demeure inchangé : accompagner les jeunes vers l'autonomie, la formation, l'emploi et l'insertion sociale.

Accompagnements spécifiques





LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCEURS



LES PARTENAIRES



Coordonnées

-  2 bis rue Saint-Martin, 50300 Avranches
-  contact@mlsudmanche.fr
-  02 33 79 42 00



Ouverture au public

- Lundi**
13h30 - 17h30
- Mardi au vendredi**
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30